

TRAIT-D'UNION – Décembre 2010

EXPRESS SAINT-DENIS-SUR-LOIRE



Éditorial de Benoit SIMONNIN, Maire

Mauvaise nouvelle !

Ces dernières années, l'activité commerciale dans notre commune a considérablement régressé (fermeture de tous les magasins de meubles, de Bricomarché et d'Intermarché). Depuis 2008, l'espoir commençait à renaître avec l'installation de Vial, Leader Price et Kaoprix. Ces trois enseignes avaient suivi l'arrivée d'Emmaüs.

Bien sûr, nous étions beaucoup plus optimistes sur les activités artisanales et industrielles puisque de nouvelles entreprises n'ont cessé de s'installer sur la zone d'activités des Sarrazinières.

Nous pensions donc que la tendance s'était inversée. Et non ! Notre commune a dû, une fois encore, souffrir de la fermeture d'un de ses magasins. En effet, Leader Price a fermé ses portes le samedi 11 décembre 2010.

Le directeur du développement de la marque est venu le jeudi 2 décembre nous annoncer la fermeture définitive du magasin de Saint-Denis-sur-Loire. C'était un secret de Polichinelle depuis quelques semaines, c'était une crainte depuis leur installation, c'est maintenant officiel.

Nous pensons bien sûr dans ces moments difficiles aux dionysiens les plus dépendants d'un commerce alimentaire de proximité faute de moyen de déplacement autonome. Une fois encore, ils vont devoir trouver de nouvelles sources d'approvisionnement.

Nous pensons aussi au personnel du magasin. Même si nous avons l'assurance que tous pourraient être reclassés dans d'autres magasins du groupe, il n'en demeure pas moins qu'une telle expérience est toujours un traumatisme. Nous leur adressons nos remerciements pour leur gentillesse et leur dévouement.

Il ne s'agit ici d'incriminer personne, ni de trouver des responsables. Nous savons pertinemment qu'il faudra plus de temps pour réussir à revitaliser notre commerce local qu'il n'en a fallu pour en perdre le bénéfice. Cela passe bien sûr, pour commencer, par la reprise ou la réhabilitation de la friche « Sofarama », véritable verrue dans notre paysage, et du magasin Tousalon. Nous travaillons sur l'avenir de ce secteur, notamment avec le département « Développement économique » d'Agglopolys. Nous aurons l'occasion de revenir lors d'un prochain Trait-d'Union sur ce point.

Nous reprendrons contact prochainement avec le propriétaire des murs de l'ancien Intermarché-Bricomarché pour savoir ce qu'il compte faire. Bien sûr, son intérêt est d'essayer de relouer le plus rapidement possible la surface devenue vacante. Nous insisterons sur le besoin des dionysiens de disposer dans les plus brefs délais d'un commerce alimentaire.

Nous restons très attentifs au suivi de ce dossier et ne manquerons pas de vous tenir informés de ses avancées.

En attendant des jours meilleurs d'un point de vue économique, je vous souhaite au nom de tout le Conseil Municipal de très bonnes fêtes de fin d'année.



Bulletin n° 66



Dans ce numéro :

Éditorial..... :
Infos diverses :

De quoi avons-nous parlé du conseil municipal

Du 5 novembre ?

- **Agglopolys** : approbation du rapport d'activité 2009.
- **Lotissement des Ouches** : achats de terrains au Lotisseur et vente d'un terrain à un particulier.
- **Bâtiments communaux** :
 - Règlement intérieur et convention d'utilisation des bâtiments municipaux,
 - Tarifs de location 2011 de la Maison des Associations.

Du 10 décembre ?

- **Agglopolys** : prise en charge des frais afférents à la mise à disposition du personnel communal affecté à la voirie communautaire. La commune percevra à ce titre environ 6 000 € pour les années 2009 et 2010.
- **Finances** : la subvention de 15 000 € que le Conseil Général de Loir-et-Cher avait accordée pour la piste de circulation douce Villefolet – Pont SCNF a été transférée sur les travaux d'assainissement pluvial de Macé.
- **Commissions communales** :
 - **Communication** : le choix du prestataire pour le futur site Internet de la Commune sera fait prochainement. L'année 2011 sera celle de l'arrivée de Saint-Denis-sur-Loire sur « la Toile ».
 - **Bâtiments communaux** : les travaux d'aménagement dans la salle du Conseil de la Mairie ont commencé. La pose d'un faux plafond et la modernisation des éclairages suivront début 2011.

Les comptes-rendus plus approfondis des conseils municipaux vous seront communiqués, deux fois par an, dans le Trait-d'Union du mois de juin et dans le bulletin municipal de bilan d'année à paraître en janvier.

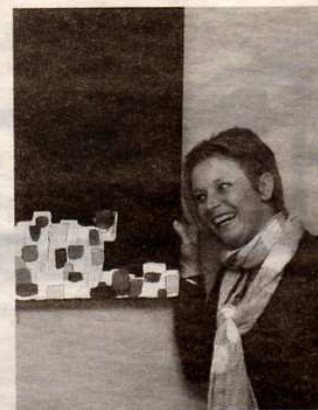
saint-denis-sur-loire

Tamara Pichol expose au Grand-Atelier

Sophie et Michel Peron, toujours à la recherche de nouveaux talents, reçoivent Tamara Pichol. L'artiste, Chausséenne depuis plus de six ans, se définit comme autodidacte. Dans la belle salle qui fut l'atelier du célèbre peintre Lorjou, les expositions de peintures se suivent et ne se ressemblent pas.

Tamara Pichol s'exprime en « abstrait », mais c'est très concrètement qu'elle affirme ses choix. « *Peindre, c'est excitant dans la démarche, j'ai fait un peu d'encadrement par le passé. Des projets? Continuer plus que jamais, j'ai plein d'idées en tête. Peindre, c'est pour moi beaucoup plus qu'un passe-temps, je me suis prise au jeu, maintenant c'est un besoin. Je trouve l'inspiration dans les instants de la vie : images de vacances, état d'esprit, sensations, humeur. Nous sommes entourés de matières et de paysages, quand j'ai capté une image elle devient un tableau dans ma tête, il faut que j'y aille, que je la reproduise !* »

Les œuvres exposées peuvent



Tamara Pichol et l'art abstrait.

surprendre, attirer. Le geste de l'artiste est cependant sûr et précis. Tamara présente une douzaine de toiles qui ne laissent pas indifférent. Un éventail intéressant, dans la difficile catégorie de l'abstrait.

Cor. NR : Yves Balderas

Exposition jusqu'à la mi-janvier aux heures d'ouverture du restaurant. Vernissage le 10 décembre de 19 h à 21 h. Le Grand-Atelier, 2, rue du 8-Mai-1945, Saint-Denis-sur-Loire. Tél. 02.54.74.10.64.

La Nouvelle République du 20 novembre 2010

La cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu le samedi 15 janvier 2011 à 18h00 À la Maison des Associations.

Nous aurons l'occasion de vous y présenter les réalisations 2010 et les projets 2011 de la Commune et de partager ensuite un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.